

Le Conseil scientifique préconise les autotests en milieu scolaire dès la rentrée

Paris, 22 avr. 2021 (AFP) -

Les autotests de dépistage du Covid-19 doivent être déployés en priorité en milieu scolaire, dès la prochaine rentrée des établissements, a recommandé jeudi le Conseil scientifique.

"Pour les enfants des collèges et lycées l'ATAG (autotest antigénique) est adapté" et devra faire l'objet d'un apprentissage en établissement, puis se faire "à domicile sous le contrôle des parents", suggère l'instance de conseil du gouvernement dans un avis daté du 19 avril et rendu public jeudi.

Le Conseil recommande "le développement d'une plateforme numérique sécurisée enregistrant les résultats des tests, ou tout autre mode de communication précisant la réalisation du test et son résultat," par exemple le carnet de correspondance.

Concernant la fréquence, le Conseil estime qu'il "apparaît qu'un rythme de 1 à 2 tests par semaine avec une participation d'au moins 75% des élèves permette d'avoir un impact très significatif sur le risque de diffusion scolaire du virus".

En revanche, il ne se prononce pas sur l'emploi des autotests en maternelle et primaire, alors que la Haute autorité de santé ne les recommande pour l'heure qu'à partir de 15 ans.

Pour ces élèves plus jeunes, "soit l'ATAG est possible et devra se déployer avec l'aide des parents, si possible à domicile avant l'arrivée à l'école, soit en alternative, il sera maintenu les tests PCR sur prélèvement salivaire," avec dans ce dernier cas "l'écueil" du délai pour obtenir le résultat, écrit le Conseil.

Une campagne d'autotests en milieu scolaire devra dorénavant et déjà être prévue pour la rentrée de septembre 2021, recommande encore le Conseil.

Les professionnels non-vaccinés "intervenant au contact des personnes les plus fragiles" doivent aussi être prioritaires, mais l'utilisation des ATAG peut également "être proposée dans le domaine non professionnel (regroupements familiaux festifs, autres types de regroupement) ou professionnel (entreprises)", estime le Conseil.

"Les autotests peuvent devenir un atout pour la gestion l'épidémie," estime enfin le Conseil, qui y voit "une réelle opportunité de dépistage et de réduction du risque, renforçant la politique de diagnostic et de suivi épidémiologique des cas confirmés".

Le gouvernement doit annoncer jeudi à 18H00 les mesures prises pour le retour des vacances qui a lieu trois semaines après la fermeture des établissements scolaires. Les organisations syndicales réclament notamment de tester massivement les personnels et les élèves.

so/rh/shu

Afp le 22 avr. 21 à 13 25.

